

TRIBUNAL D'INSTANCE

56, rue Gambetta 78514 RAMBOUILLET Cédex

Tél. : 01.30.46.29.64 - Fax : 01.30.88.64.05

Mme BERTHAUT

**LISTE DE PIÈCES A FOURNIR POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE
DÉCLARATION D'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE**

**ENFANT MINEUR âgé de 16 à 18 ANS né en France de Parents
Etrangers
article 21-11 alinéa 1 du Code Civil (Loi du 16/03/1998)**

➡ copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé(e) de mois de trois mois à réclamer à la mairie du lieu de naissance

➡ preuve de la résidence en France pendant une période d'au moins CINQ ANNEES continue ou discontinue depuis l'âge de ONZE ans (certificats de scolarité attestant de la présence effective pendant toute l'année scolaire, datés, signés et tamponnés de l'établissement ou/et attestations de stage, ou/et certificat de travail, carnet de liaison...)

➡ Preuve de la résidence en France au moment de la demande : **original** des certificats de scolarité, **tamponnés et signés par l'établissement**

➡ justificatif de domicile récent (original + photocopie) (l'original sera rendu le jour du rendez-vous)

➡ pièce d'identité de l'intéressé(e) original + photocopie

➡ cartes de séjour ou pièces d'identité étrangères des parents (original + photocopie)

➡ une photo d'identité normalisée récente de l'intéressé(e)

Après le dépôt de votre dossier, vous serez convoqués : la présence des parents n'est pas obligatoire.